

L'ŒUVRE LIBRE

De plus en plus répandues, les œuvres libres, qu'elles soient logicielles, artistiques ou scientifiques, souffrent pourtant d'une absence de reconnaissance juridique. Ces œuvres se caractérisent par leur **nature évolutive et plurale**, car l'auteur en permet la copie, la diffusion et surtout la modification sans autres restrictions que celles nécessaires pour garantir ces libertés. Elles supposent ainsi un **mode de création collaboratif** reposant sur le partage.

Cette illégitimité doit être surmontée en réponse aux besoins de la pratique ; elle peut l'être en retenant une approche de **coexistence constructive** entre des usages émergents et le droit positif qui participe de surcroît au **renouveau des notions d'auteur, d'œuvre et de propriété**. De nombreux mécanismes de droit privé et de droit public, combinés avec les règles du droit de la propriété intellectuelle permettent d'organiser le partage de la jouissance des œuvres libres.

L'ouvrage vise à apporter des réponses concrètes aux difficultés que l'œuvre libre soulève pour les praticiens (avocats, éditeurs, magistrats, entreprises...) en même temps qu'il défriche des pistes de recherche dans un domaine jusqu'alors peu exploré.

“ Mélanie Clément-Fontaine, *Maître de conférences UVSQ HDR*

L'ŒUVRE LIBRE
Mélanie Clément-Fontaine

L'ŒUVRE LIBRE

Mélanie Clément-Fontaine

Préface de Michel Vivant



Création Information Communication

www.larcier.com • www.stradalex.com

OEULI
ISBN : 978-2-8044-5008-3



9 782804 450083

